



Obtention d'une procuration bancaire

Par **ed3vin**, le **06/01/2009** à **15:13**

Merci de m'indiquer comment obtenir une procuration bancaire pour les comptes de ma grand-mère dont je m'occupe (elle vient d'avoir une attaque), qui est hospitalisée définitivement en maison de retraite médicalisée, alors que le banquier refuse de se déplacer. Il me demande un acte notarié. Le notaire contacté refuse également de me délivrer une procuration sous prétexte qu'il ne peut juger de l'état mental de ma grand-mère (qui est totalement lucide) et me dit de me retourner contre la banque, voir d'en changer, ce dont, n'ayant pas la procuration, je suis dans l'impossibilité de faire. C'est à en perdre la tête !!! Vers qui me tourner ?